

AGIR ENSEMBLE CONTRE LES MÉGOTS DANS L'ESPACE PUBLIC

ALCOME

Présentation Alcome **Commune de Landivisiau**

10/02/2026

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 029-212901052-20260521-D2026052125-DE



ALCOME, ÉCO-ORGANISME DU NETTOIEMENT **1**

LA CONTRACTUALISATION **2**

LES DÉMARCHES ET CONTREPARTIES **3**

RÉCAPITULATIF DE VOS SOUTIENS **4**



1

ALCOME, ÉCO-ORGANISME DU NETTOIEMENT

Qu'est-ce qu'un éco-organisme ?

LES ÉCO-ORGANISMES SONT DES STRUCTURES PRIVÉES À **BUT NON LUCRATIF**



Les origines d'ALCOME



LES ENJEUX D'ALCOME



RÉDUIRE

de 40% la présence des mégots au sol sur les 6 années de l'agrément



SOUTENIR

financièrement les collectivités ayant la charge de la **propreté urbaine**



SENSIBILISER

à l'impact lié aux mégots mal jetés sur l'espace public

Attention : La collecte séparée des mégots n'est pas obligatoire dans le cadre du contrat Alcome

L'organisation d'Alcome

Direction

Directrice Générale – Marie-Noëlle Duval



Pôle technique et opérationnel

Accompagnement des collectivités et des autres personnes publiques



Pôle communication & sensibilisation

Création de supports de communication/sensibilisation et partenariats avec les associations



Pôle administratif & financier

Contrôle des bilans et versement des soutiens



Pôle informatique


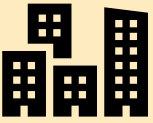


Développement et mise à jour du portail, gestion des données, sécurité des systèmes, etc.



2

LA CONTRACTUALISATION

Soutien financier annuel

BARÈME (base INSEE)		
URBAIN DENSE : > 50 000 habitants		2,08 € / hab.
URBAIN : 5 000 à 50 000 habitants		1,08 € / hab.
RURAL : < 5 000 habitants		0,50 € / hab.
TOURISTIQUE : communes urbaines ou rurales avec au moins un de ces critères : <ul style="list-style-type: none">▪ plus de 1,5 lit touristique par habitant▪ plus de 50% de résidences secondaires▪ au moins 10 commerces pour 1000 habitants		1,58 € / hab.

**VERSEMENT
EN N+1
AU TITRE DE
L'ANNÉE N**

Acquisition de dispositifs de rue

Cendriers de rue

Éligibles sur des hotspots préalablement déclarés



Quota* : 1/1000 habitants

Dispositifs associés aux corbeilles

Éteignoirs & Petits cendriers



Quota* : 10/1000 habitants

**Quota différencié si commune touristique*

2 options d'acquisition

Soutien financier

- Choix et achat du matériel par la collectivité
- Remboursement par Alcome l'année suivant l'installation de l'équipement
 - 25€ HT max par éteignoir
 - 42€ HT max par cendrier sur corbeille
 - 250€ HT max par cendrier de rue

Mise à disposition

- Choix restreint aux modèles du catalogue
- Pas de personnalisation
- Recommandation du matériel en fonction de la typologie de hotspot

Acquisition de dispositifs de rue

Dotation complémentaire pour les acteurs privés

Éligibles sur des hotspots préalablement déclarés



Quota : 1 dispositif de rue supplémentaire par hotspot au-delà du quota



Par acteurs privés, l'on entend tous lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail, et dont l'activité génère un hotspot sur le domaine public

(exemples : cafés, hôtels, restaurants).

Article R.3512-2 alinéa 1 du code de la santé publique



Option d'acquisition : via le catalogue

Outils de prévention

Cendriers de poche

Dotation annuelle de 50 cendriers de poche par tranche de 1000 habitants.

Distribution au travers d'événements, d'opérations avec les buralistes, via les associations locales, les actions de médiation, etc.



Supports de sensibilisation

Alcome met gratuitement à disposition des collectivités des supports numériques de sensibilisation

Affiches de sensibilisation, affiche pour distribution de cendriers de poche, vidéos, flyers, etc.

**L'IMPACT
D'UN MÉGOT PEUT ÊTRE
CATASTROPHIQUE**

**9 FEUX SUR 10 SONT D'ORIGINE HUMAINE*,
NOTAMMENT DUS À DES MÉGOTS JETÉS
SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

**#MonMégot
OùIlFaut**

*source : rapport du Sénat, août 2022.
ALCOME, société par actions simplifiée, immatriculée sous le RCS Paris 8 802 016 855, Paris (75017)

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989 Tabac info service est un service de Santé publique France, du ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Assurance Maladie. Service gratuit * prix d'un appel local.

**UN MÉGOT,
C'EST DU PLASTIQUE**

**Jeté par terre, il contamine nos sols.
Le filtre en plastique peut mettre jusqu'à 10 ans à se dégrader,
impactant la faune et la flore*.**

**#MonMégot
OùIlFaut**

**Tabac info service est un service de Santé publique France, du ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Assurance Maladie.
Service gratuit * prix d'un appel local.

*Ministère de la transition écologique - ecologie.gouv.fr

Docuthèque

Accessibles en ligne sur votre espace collectivités dans la rubrique « Docuthèque »

Élaborer et mettre en œuvre un projet de prévention de l'abandon des mégots

La problématique mégots concerne en général l'ensemble du territoire de la commune. Une fois le contrat signé avec Alcome, l'objectif est de parvenir à réduire la présence des mégots dans les espaces publics. Cette réduction sera progressive et d'autant plus efficace que la collectivité parviendra à mobiliser le mieux possible les acteurs concernés.

La réussite de ce type de projet est grandement facilitée par une organisation claire et « affichée » en adoptant un fonctionnement en mode projet.

- Fixer des objectifs réalistes et partagés
- Impliquer l'ensemble des acteurs
- Prévoir et s'assurer d'avoir les moyens d'agir

Fiches méthodologiques RÉUSSIR

- Inscription et contractualisation
- Méthodologie de recensement des hotspots
- Réussir sa communication de proximité
- Etc.

CAS TYPE
Petite centralité de quartier

Ces fiches « cas type » sont issues des plans d'actions des communes pilotes et proposent un panel d'actions pour résoudre une problématique mégots dans une configuration reproductible.

Ville pilote :
Grenoble, Rouen, Châlons-en-Champagne ont choisi des places avec commerces, restauration.

CONTEXTE HOTSPOT « ERP » :
Ce type de Hotspot se caractérise par une placette comprenant des commerces, éventuellement des restaurants, un lieu de rassemblement des habitants

- Fiche de synthèse Grenoble
- Quai Perrière
- Fiche de synthèse Rouen
- Place des Carmes
- le synthèse s-en-agne

Fiches retours d'expérience

- Établissements recevant du public
- Grande place
- Sites pilotes
- Etc.

Concours

Contexte

Chaque année, 12% des cigarettes consommées en France sont jetées au sol de manière inappropriée dans l'espace public. Cela représente des milliards de mégots.

Pour répondre à cet enjeu sociétal, environnemental et parce que les mégots sont l'affaire de tous, ALCOME lance un concours, pour récompenser les solutions qui participent à réduire le nombre de mégots jetés au sol.

Toutes les villes, collectivités, entreprises, agences, événements/festivals ou tout autre organisme peuvent participer. Le concours porte la taille ou l'ampleur des solutions, reproductibles et utiles à tous.

Documents techniques

- Support de présentation webinaire
- Foire aux Questions
- Concours Alcome
- Etc.

3

ALCOMÉ
L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

LES DÉMARCHES ET CONTREPARTIES



Les étapes de la contractualisation

Étape 1



INSCRIPTION SUR LE PORTAIL

Téléchargement du modèle de
délibération et du contrat type

Étape 2



DÉLIBÉRATION EN CONSEIL MUNICIPAL

Étape 3



TÉLÉVERSEMENT DU CONTRAT SIGNÉ SUR LE PORTAIL

Les soutiens financiers s'appliquent
à partir de la date de dépôt des
documents valides

Étape 4



REPLISSAGE DE L'ÉTAT DES LIEUX

La collectivité dispose de
6 mois après signature pour réaliser
ce travail



Organisation de la salubrité publique
+
État des lieux des « hotspots » et
dispositifs existants sur la commune
+
État des lieux des espaces publics sur
lesquels s'applique une interdiction
de fumer (EST)

Les engagements de la commune



Rédiger un programme de lutte contre l'abandon des mégots

La commune s'engage à mettre en place des actions adaptées pour éviter la formation de hotspots, en combinant prévention, répression et traitement des situations existantes.



Communiquer sur la contractualisation avec Alcome

Communiquer sur la signature du contrat avec Alcome au travers de votre site internet, de vos réseaux sociaux, de votre revue d'information locale, de la presse, etc.



Mettre en place des actions de sensibilisation

Au travers de distribution de cendriers de poche, d'affichage, de publications sur les réseaux sociaux, d'article de presse, de journées de ramassage des déchets, etc.



Encourager de bonnes pratiques grâce à des arrêtés adaptés

*Arrêté sur les AOT imposant aux exploitants des obligations claires sur l'entretien de leur espace.
Arrêté prohibant et pénalisant les jets de mégots au sol sur le domaine public.*



Remplir annuellement le bilan communal

En année N+1, la commune remplit le bilan sur le portail : communication, arrêtés, mise à jour de la cartographie, actions menées, programme de lutte, plan de nettoyage.

**La réalisation du bilan
conditionne le
versement des soutiens
financiers**

4



RÉCAPITULATIF DE VOS SOUTIENS

Landivisiau

Notre accompagnement

Soutien financier annuel

10 180,08€/an

(max annuel base Insee 2026)

Proratisé la première année en fonction de la date de contractualisation

Dispositifs de rue

10 cendriers de rue

95 éteignoirs

Cendriers de poche

Jusqu'à

500 cendriers de poche/an

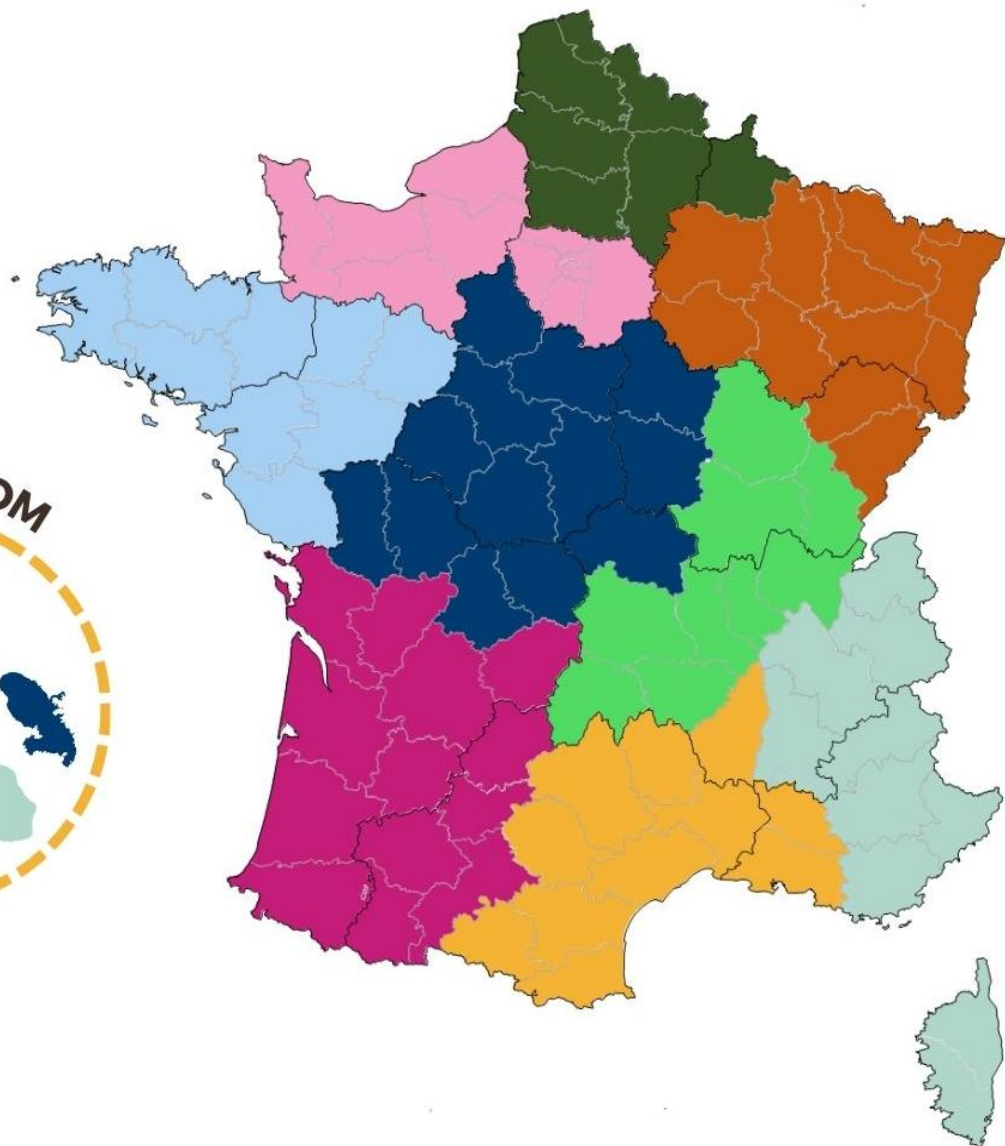
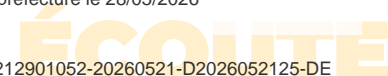
Les communes voisines déjà sous contrat



VILLE DE
QUIMPER



VOTRE INTERLOCUTEUR RÉGIONAL À VOTRE



Aliénor GALAMEZ



Alizée RIBAS



Antonine WADOUX



Bastien HUET



Camille MURCY



Manon BOUCHET-THURET



Louise ROCK



Maud ROLLAND



Gabriel HOLT



Pauline LEROUX

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 029-212901052-20260521-D2026052125-DE

ALCOME

L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

MERCI



06 81 60 01 67



pauline.leroux@alcome.eco



alcome.eco

